

Notification 2025/022

18 août 2025

## NOTIFICATION AUX PARTIES

### Invitation à la huitième réunion du Comité de session du Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC8)

La huitième réunion du Comité de session du Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC8) aura lieu du 15 au 18 décembre 2025 dans les locaux du Secrétariat de la CMS, Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Allemagne.

Cette notification sert d'invitation à la réunion qui est ouverte à tous les membres et membres suppléants du Conseil scientifique, aux représentants des Parties à la CMS, des Accords CMS, des organisations partenaires et autres observateurs. La liste des membres et suppléants actuels du Comité de session qui participeront à la ScC-SC8 est présentée ci-dessous.

RÉGION	MEMBRES	SUPPLÉANTS
<b>Afrique</b>	M. Stephen Okiror Prof. Dr. Edson Gandiwa (vacant)	M. Kahsay Gebretensae Asgedom M. Selby Remie (vacant)
<b>Asie</b>	Dr. Sathyakumar Sambandam M. Askar Davletbakov, PhD M. Daniel Fernando	(vacant) (vacant) (vacant)
<b>Europe</b>	Dr. Joao José Loureiro Mme Daliborka Stankovic M. Rubén Moreno-Opo Diaz-Meco	Dr. Jean Philippe Siblet Dr. James Williams (vacant)
<b>Océanie</b>	Mme Narelle Montgomery M. Graeme Taylor (vacant)	(vacant) (vacant) (vacant)
<b>Amérique du sud, centrale et Caraïbes</b>	M. Andrei Langeloh Roos Dr. Carlos Mario Orrego Vásquez Dr. Héctor Samuel Vera Alcaraz	(vacant) (vacant) (vacant)
<b>Conseillers nommés par la COP</b>		
Mammifères aquatiques	Mme. Vanesa Patricia Tossenberger	
Oiseaux	Dr. Rob P. Clay <sup>1</sup>	
Oiseaux	Prof. Stephen Garnett <sup>1</sup>	
Prises accessoires	Dr. Barry G. Baker	
Changement climatique	Prof. Des B.A. Thompson, PhD	

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>

Connectivité/Réseau	Dr. Fernando Spina
Poissons	Dr. Zeb S. Hogan <sup>2</sup>
Poissons	Dr. Rima Jabado <sup>2</sup>
Espèces envahissantes, maladies, animaux sauvages, insectes, parasites marins et mauvaises herbes	Dr. Ruth Cromie
Pollution marine	Mr. Mark P. Simmonds
Mammifères terrestres	Prof. Alfred Oteng-Yeboah

<sup>1</sup> Les conseillers Clay et Garnett partagent la responsabilité des oiseaux, ce qui compte pour un seul poste.

<sup>2</sup> Les conseillers Hogan et Jabado partagent la responsabilité des poissons, ce qui compte pour un seul poste

## Participation

Conformément à l'Article 4 du règlement intérieur du Conseil scientifique de la CMS et de son Comité de session, les entités suivantes ont le droit d'assister à la réunion en tant qu'observateurs :

- Les membres du Conseil scientifique qui ne siègent pas au Comité de session y compris les suppléants des représentants régionaux du Comité de session ;
- Les représentants des gouvernements des Parties et des non-Parties ;
- Les représentants des instruments de la « famille CMS » ou des accords multilatéraux sur l'environnement au sein du « groupe biodiversité » ;
- Les organismes et organisations reconnus au paragraphe 19 de la Résolution 12.4 de la CMS (Rev.COP14).

Toute organisation ou institution, nationale ou internationale, intergouvernementale ou non gouvernementale, qualifiée dans les domaines liés à la conservation et à la gestion des espèces migratrices, souhaitant être représentée à la réunion peut le faire, à moins qu'un tiers au moins des membres présents à la réunion ne s'y oppose. Les organisations ou institutions souhaitant être représentées à la réunion par des observateurs doivent en informer le secrétariat au moins 45 jours avant la réunion du comité de session et soumettre les noms de leurs représentants au secrétariat de la convention au moins 45 jours avant l'ouverture de la réunion.

Tous les observateurs peuvent participer, mais sans droit de vote. Le secrétariat peut, avant la réunion et pour des raisons pratiques telles que la place, limiter le nombre d'individus par catégorie d'observateurs, par exemple.

## Ordre du jour et documents

L'ordre du jour provisoire de la réunion et d'autres documents pour la ScC-SC8 seront disponibles en temps voulu, ainsi que d'autres détails sur le programme, sur la page ScC-SC8 du site web de la CMS.

Conformément au règlement intérieur, la date limite de soumission des rapports et des documents au Secrétariat pour examen par la ScC-SC8 est fixée au 15 octobre 2025.

Le modèle de soumission des documents sera disponible sur la page web de la réunion.

## **Inscription**

Veillez remplir le [formulaire de pré-inscription en ligne](#) sur la [page web de la ScC-SC8](#).

- Les membres du Comité de session éligibles à un financement sont encouragés à confirmer leur participation au plus tard le 18 octobre 2025 afin de faciliter les arrangements logistiques nécessaires.
- Les membres qui ne sont pas éligibles au financement sont priés de confirmer leur intention de participer à la réunion en remplissant le formulaire de préinscription en ligne dès que possible et au plus tard le 1er décembre 2025.
- Tout organisme ou agence qui n'est pas membre du Comité et qui souhaite participer à la réunion en tant qu'observateur doit en faire la demande au Secrétariat au plus tard le 30 octobre 2025. Le fait de remplir le formulaire d'inscription de la CMS fait office de demande de participation.

## **Organisation du voyage**

Le Secrétariat organisera le voyage des participants bénéficiant d'une aide financière. Tous les participants sont responsables de leurs propres réservations d'hôtel. Des informations sur les hôtels et les transports locaux seront disponibles sur la page web de la réunion dans la fiche d'information destinée aux participants.

Les participants sont priés de vérifier s'ils ont besoin d'un visa d'entrée en Allemagne et dans les pays de transit et, le cas échéant, à en faire la demande le plus tôt possible. Si vous avez besoin d'une lettre d'invitation personnalisée ou de toute autre assistance, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

Tous les participants sont également responsables de leur assurance médicale et de leur assurance voyage.

## **Contacts**

Si vous rencontrez des problèmes lors de l'inscription en ligne ou si vous avez besoin d'aide pour votre demande de visa, veuillez en informer le Secrétariat, à l'adresse suivante : [cms-secretariat@un.org](mailto:cms-secretariat@un.org).

Le Secrétariat se réjouit de votre participation active à cette importante réunion.